Docu 40995 p.1

Arrêté ministériel portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire

A.M. 08-12-2014

M.B. 18-12-2014

Modification:

A.M. 12-10-2015 - M.B. 16-11-2015

La Ministre de l'Education, de la Culture et de l'Enfance,

Vu le décret du 2 février 2007 relatif au statut des directeurs notamment l'article 37, \S 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2007 portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire;

Vu l'arrêté ministériel du 7 novembre 2011, tel que modifié par les arrêtés ministériels des 1^{er} octobre 2012 et 8 mai 2014, portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire,

Arrête:

Article 1er. - Sont désignés comme membres de la Commission d'évaluation des directeurs :

Modifié par A.M. 12-10-2015

1° en tant que fonctionnaires généraux visés à l'article 37, 6 1 er, 1° du décret du 2 février 20007 :

- Madame Lise-Anne HANSE,
- Monsieur Jacques LEFEBVRE, [remplacé par A.M. 12-10-2015]
- Monsieur Christian NOIRET,
- Monsieur Didier LETURCQ;

 $2^{\rm o}$ en tant que chargés de mission visés à l'article 37, § $1^{\rm er},~3^{\rm o}$ a) du même décret :

| ZONE 1 | Alain FAURE Philippe DECAESTECKER Richard REGGERS |
|--------|---|
| ZONE 2 | Catherine LEMAL Alain FAURE Francis COLLETTE |
| ZONE 3 | Catherine LEMAL Alain FAURE Jean-Paul CLAESSENS |

Docu 40995 p.2

| ZONE 4 | Catherine LEMAL Alain FAURE Jean-Paul CLAESSENS |
|---------|--|
| ZONE 5 | Catherine LEMAL Richard REGGERS Philippe DECAESTECKER |
| ZONE 6 | Jean-Paul CLAESSENS Richard REGGERS Francis COLLETTE |
| ZONE 7 | Richard REGGERS Catherine LEMAL Jean-Paul CLAESSENS |
| ZONE 8 | Philippe DECAESTECKER Francis COLLETTE Richard REGGERS |
| ZONE 9 | Francis COLLETTE Philippe DECAESTECKER Alain FAURE |
| ZONE 10 | Francis COLLETTE Philippe DECAESTECKER Jean-Paul CLAESSENS |

Article 2. - L'arrêté ministériel du 7 novembre 2011, tel que modifié par les arrêtés ministériels des 1^{er} octobre 2012 et 8 mai 2014, portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire, est abrogé.

Article 3. - Les dispositions du présent arrêté remplacent celles contenues dans l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 21 décembre 2007, portant exécution de l'article 37 du décret du 2 février 2007 relatif à la désignation des membres de la Commission d'évaluation des directeurs pour l'enseignement fondamental et secondaire.

Article 4. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 8 décembre 2014.

Joëlle MILQUET